

**c) L'unité paysagère des terres rouges à taillis (203) : illustration à l'échelle de l'aire d'étude éloignée**

Il s'agit de l'unité paysagère d'accueil de la zone de projet. Les spécificités des terres rouges à l'échelle de l'aire d'étude éloignée sont synthétisées par plusieurs photos et panoramas ci-dessous.

LES STRUCTURES ET MOTIFS PAYSAGERS FONDAMENTAUX DE L'UNITÉ LES TERRES ROUGES À TAILLIS



*Les taillis (haies mixtes hautes et partiellement taillées) au bord de la route (ici la D727)*



*La terre de couleur rouge est visible sur ces parcelles où les cultures sont encore à un stade peu avancé (ici près de la Chapelle-Bâton)*



*Les terres rouges appartiennent à l'unité paysagère principale des plaines vallonnées et/ou boisées. Sur ce panorama, la plaine est en effet animée de douces ondulations qui ne sont pas liées au réseau hydrographique. Cette photo illustre également la mixité du territoire partagé entre élevage et culture. La végétation (taillis, arbres isolés, alignements d'arbres) ponctue et cadre l'horizon*



*Dans ce secteur plus plat et ouvert les champs cultivés repoussent les boisements qui forment un cordon fin (éloignement) et continu à l'horizon. La D727 est ponctuellement cadrée par un taillis, motif spécifique*



LES NUANCES PAYSAGÈRES



*Bâti ancien visible au bord de route D727*



*Jachère*



*L'un des points d'eau qui ponctuent les terres rouges selon une trame lâche*



*Chemin blanc longeant ici une parcelle de maïs et caractéristique de ce territoire agricole*



*Accentuation ponctuelle du relief ici près de Saint-Romain*



*Le bâti ancien est imbriqué de façon étroite à un cordon végétalisé qui le fait partiellement disparaître dans les panoramas*



*Cette photo montre l'échelle des parcelles qui font se succéder champs de tournesol, de blé et prairies de fauche dans un même panorama. Ici, la succession est mise en valeur par un doux mouvement du relief. Seuls les toits du hameau apparaissent en fond de perspective*



*Croix de carrefour*

IMAGE ET HISTOIRE DE CE TERRITOIRE



*Silo et hangar agricoles qui témoignent de l'une des activités principales faisant vivre le territoire*



*Stèle à la mémoire du Maquis du Renard qui s'est formé ici*



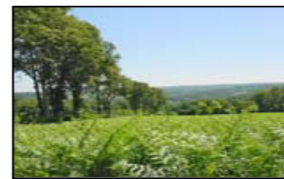
d) L'unité paysagère des terres de brandes (202) : fiche de synthèse générale extraite de l'inventaire des paysages réalisé à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charente



ENTITE PAYSAGERE

202

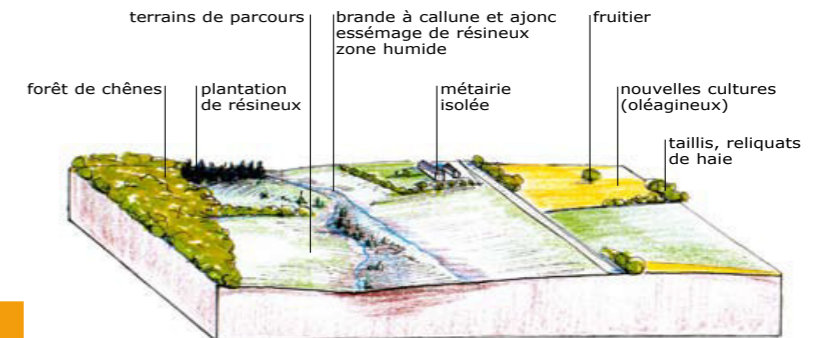
LES TERRES DE BRANDES



**Une diversité qui perdure**

Bien qu'ayant fait l'objet à plusieurs reprises, du XVIIIe s. à nos jours, d'opérations d'aménagement et de valorisation agricoles, ces terres dites pauvres ont su garder une grande diversité. Sur des reliefs globalement peu marqués - excepté au niveau des vallées (cf. planches illustrées correspondantes) - des prairies, des cultures, des landes, des bosquets, des haies ou arbres isolés s'articulent entre eux avec une variété sans cesse renouvelée.

Dans l'espace régional, les terres de brandes semblent se définir par contraste aux secteurs voisins dont les traits semblent plus immédiatement et plus évidemment saisissables : grandes plaines céréalières (nord-ouest), grands massifs boisés puis vallonnements du tuffeau (nord), bocages (ouest, est), et enfin, horizons charentais de grandes cultures plus ouverts au sud.



**Terres de Brandes, entre «bocage» et «champagne»**

**Des végétaux et des espaces au caractère emblématique**

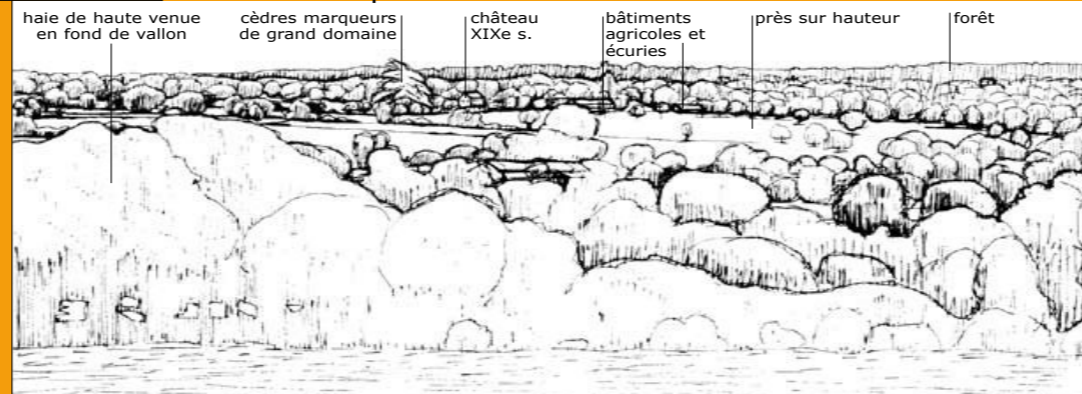
Avec un bâti simple et dispersé, des mares et des étangs plutôt nombreux, des réseaux d'infrastructures plutôt moins denses qu'ailleurs, la diversité paysagère est exacerbée par le motif végétal qui se décline en bosquets, taillis ou autres forêts d'assez faibles rendements. Si les arbres ébauchent quelques alignements le long des routes, c'est sans jamais atteindre au monumental ; pourtant la forme adulte très ramifiée et ramassée des chênes est partout belle. Enfin, de loin en loin, l'ancienne végétation rudérale (ajoncs, genêts, bruyères...) réapparaît à l'occasion d'un délaissé (fossé, bout de haie, friche...) ou des surfaces plus importantes au point de constituer des espaces aux intérêts écologiques, paysagers et historiques majeurs tels que les Brandes du Poitou, le Pinail, etc. Les terres de brandes -associées aux paysages de vallées qui les sillonnent- offrent l'image d'une campagne retirée, authentique, qu'il faut prendre le temps de découvrir.



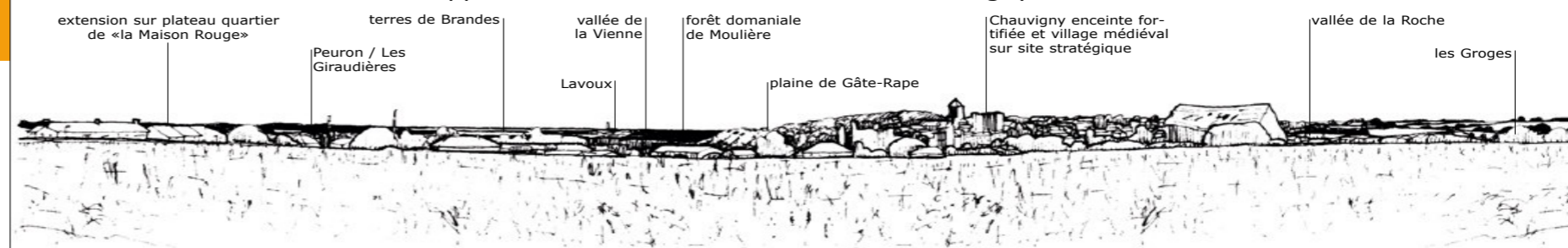
**Un vaste pays**

Bien que correspondant à l'une des entités paysagères les plus vastes de la région (la plus vaste de la Vienne), les terres de brandes demeurent mal connues. Elles concernent pourtant la majeure partie du pays chauvinois, un vaste croissant au sud de Poitiers, les parties nord des pays lussacois et montmorillonnais ainsi qu'une bonne partie du sud du département. De par un déficit de représentations sur le secteur, une certaine pauvreté des horizons, une rareté du bâti (un désert par endroits), la maigreur des motifs végétaux, il ne semble pas - de prime abord - y avoir de caractère paysager marqué.

**Coteaux de la Gartempe à Montmorillon**



**Plaines vallonnées et boisées à l'approche de la vallée de la Vienne à Chauvigny**



Copyrights

Réalisation Atelier Cythère  
Textes, pao : © 2005 Cythère (Florence Morisot, paysagiste DPLG)  
Prémaquette, bloc-diagramme, croquis: © 2001 Cassini (C.Dollfus-Ammour, paysagiste DPLG)  
Production CREN Poitou-Charentes - 2005





e) L'unité paysagère des terres de brandes (202) : illustration à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

LES STRUCTURES ET MOTIFS PAYSAGERS FONDAMENTAUX DE L'UNITÉ LES TERRES DE BRANDES



*La diversité des cultures qui se développent sur de petites parcelles constituant des ensembles ponctuellement plus vastes cernés par des lignes boisées à l'horizon*



*Le motif du taillis ici ponctué de beaux sujets de chênes dont on aperçoit les troncs accompagne ponctuellement le réseau routier (ici la D108) et le réseau des chemins agricoles*



*Les terres de brandes appartiennent à l'unité paysagère principale des plaines vallonnées et/ou boisées. Sur ce panorama, la plaine est particulièrement plane et vaste repoussant les boisement en fond de perspective.*



*Secteur de prairies consacré à l'élevage et cerné par un un cordon végétal (lisière d'un bois, haies, taillis).*



LES NUANCES PAYSAGÈRES



39 Prairies pâturées



40 Troupeau de vaches en arrière plan précédé par des bottes de foin



41 Châtaignier localisé dans une haie le long d'une route secondaire. Sa silhouette marque ici l'entrée d'une prairie



39 Vaste exploitation agricole dédiée à l'élevage. Les hangars permettent d'abriter les troupeaux, le foin, et le matériel agricole



42 Secteur plus densément boisé et cloisonné en limite de l'unité des terres rouges



44 La densité végétale s'accroît à l'approche des hameaux et villages masquant largement le bâti



45 Doux vallon soulignant le cordon boisé qui clôt la parcelle



47 Elevage porcin



49 Mare



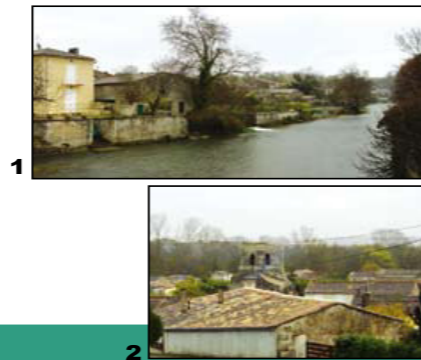
29 Verger implanté au Sud de l'aire d'étude éloignée, le long de la D107



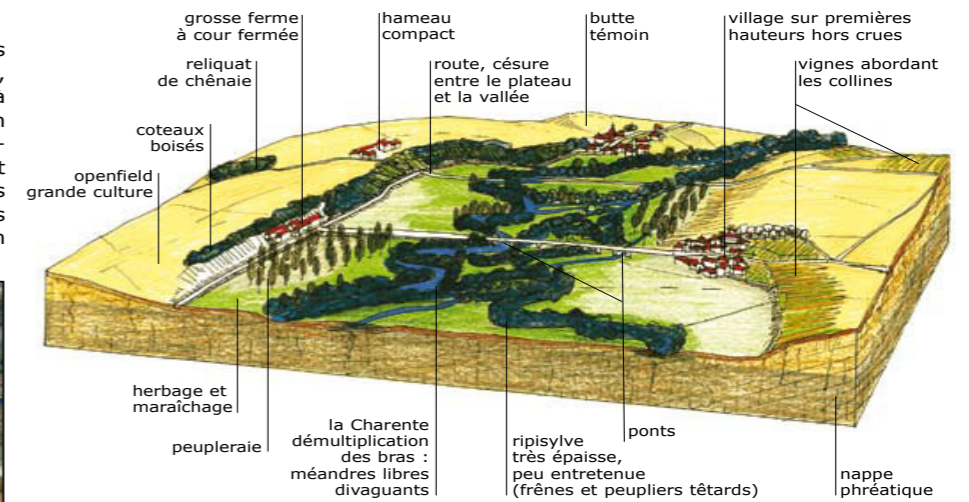
30 Bassin de retenu d'eau



**f) L'unité paysagère du val d'Angoumois (709) : fiche de synthèse générale extraite de l'inventaire des paysages réalisé à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charente**



**Vers une architecture plus méridionale**  
La configuration de la Charente et la profondeur de ses rives en Val d'Angoumois offrent une vallée très ouverte, entre le lit du fleuve et les coteaux. Des terrasses, à l'abri des crues, ont permis l'installation de bourgs en relation directe avec le fleuve, comme Montignac-sur-Charente [1] et Marsac [2]. Certains villages conservent des fronts bâtis francs et remarquables, affirmés par des éléments de vocabulaire architectural et paysager, tels que les murs de calcaire, la tuile canale et l'implantation dense du bâti, en logique avec le site.



**ENTITE PAYSAGÈRE 709**  
**LE VAL D'ANGOUMOIS**



**Un paysage mouvant**

La végétation des rives s'organise en bandes de ripisylves plus ou moins épaisses qui isolent parfois dans un couloir les bras de la Charente. Elle organise de belles fenêtres mettant en scène la présence de l'eau. Prairies et peupleraies se succèdent. Ailleurs, la végétation cerne les coteaux et laisse à voir des points de vue lointains sur le bassin d'Angoulême. Par endroit, l'alignement majestueux de tilleuls ou platanes marquent les entrées de domaines. Des carrières d'exploitation (calcaire, sable) à ciel ouvert, révèlent la fragilité des sols. Ces reliefs semblent souvent prêts à être remodelés sous une forte pression agricole, supprimant la couverture boisée, celle-là même qui freine l'érosion.

**Villognon, la vallée de la Charente s'ouvre**



**Un paysage en voie de mutation**



**Angoulême : la ville à la conquête de sa campagne**

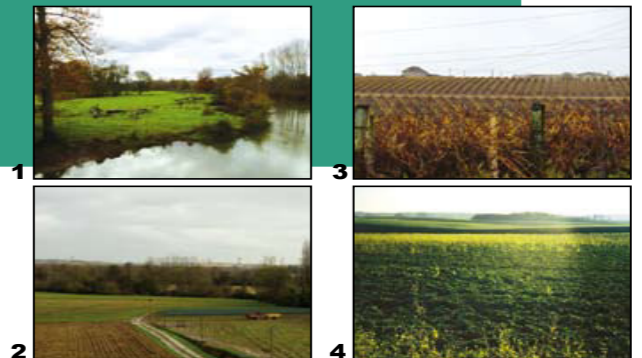


Copyrights

Réalisation Atelier Cythère  
Pao et photos aériennes : © 2007 Cythère (Florence Morisot, paysagiste DPLG)  
Textes, photos, bloc-diagramme, croquis : © 2001 Cassini (C. Dollfus-Ammour, paysagiste DPLG)  
Production CREN Poitou-Charentes - 2007

**Diversité des ambiances**

Le paysage du Val d'Angoumois est structuré par ses rivières : l'arbre de ripisylve, peuplier et frêne têtard et les eaux tranquilles sont toujours présents. Les scènes champêtres de pâturages [1] (la Charente à Guissale) ou les cultures maraîchères en pleine terre annoncent la proximité du pôle urbain du bassin d'Angoulême [2] (la Charente à Balzac). Sur les collines calcaires avoisinantes, la vigne semble occuper tout l'espace [3] (les hauts de Marsac). Enfin les plaines avoisinant Angoulême, sont souvent devenues des espaces d'openfield et de céréalicultures au vocabulaire appauvri après des remembrements intensifs: haies, taillis, fossés et chemins vicinaux ont totalement disparus... [4] (grande culture des plaines).



**g) L'unité paysagère du val d'Angoumois (709) : illustration à l'échelle de l'aire d'étude éloignée**

LES STRUCTURES ET LES MOTIFS PAYSAGERS FONDAMENTAUX



*La vallée de la Charente est creusée dans un socle calcaire comme le montre cet affleurement*



*La vallée de la Charente au pied du château de Rochemeau présente un profil assez encaissé et densément boisé*



*Le château de Rochemeau est installé sur la partie haute du versant de la vallée et domine le fleuve*



*La tour de l'abbaye de Charroux est un élément repère des paysages du val d'Angoumois. Elle est localisée au coeur de la petite ville de Charroux implantée sur les rives et les versants du Merdançon. Ici, on retrouve un profil plus caractéristique du val d'Angoumois : la vallée est assez large et ouverte pour accueillir la petite ville sur ses rives et une partie de ses coteaux*



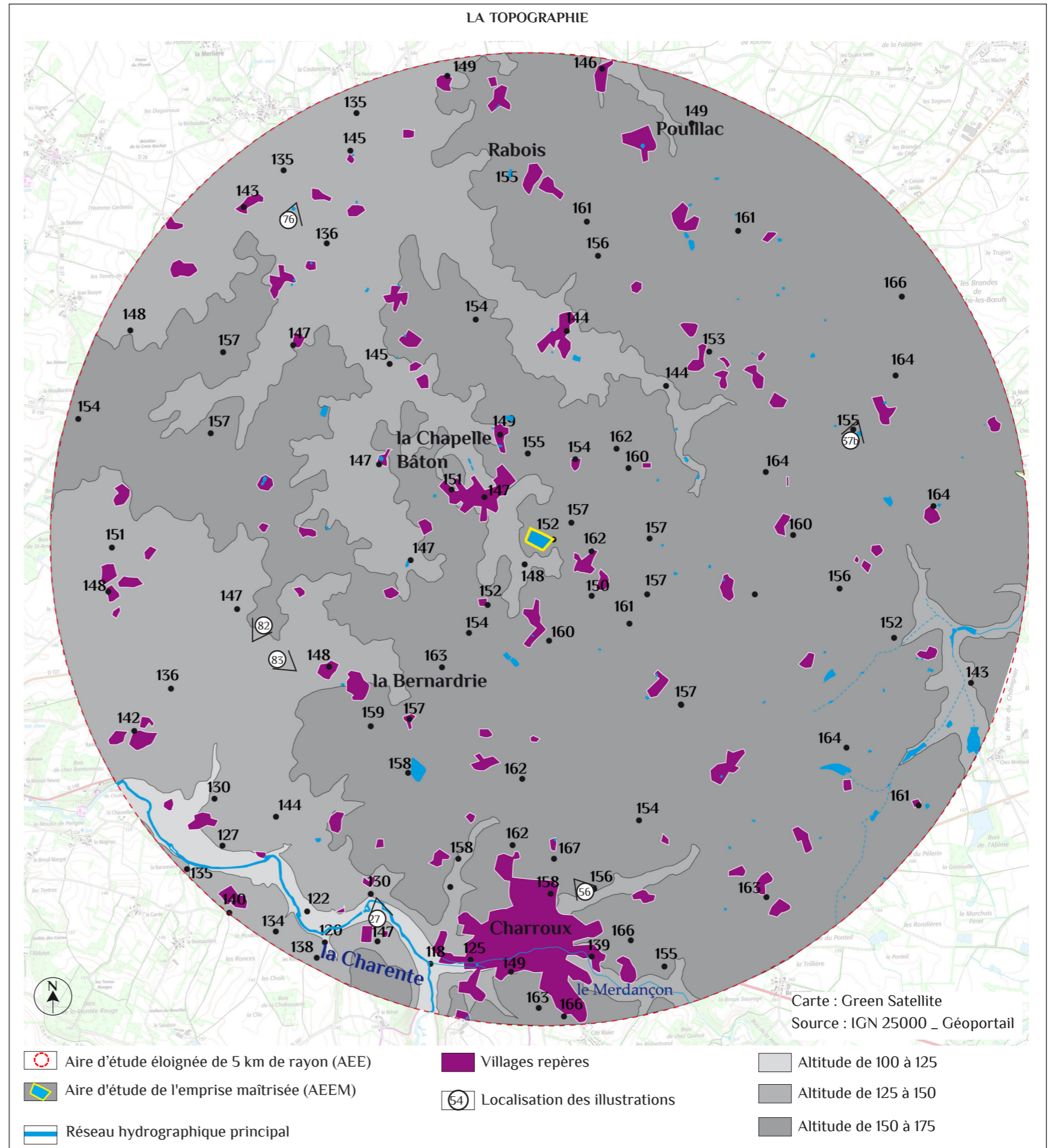
## A.4. LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES INFLUENÇANT LA VISION À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

### A.4.1. ESQUISSE MORPHOLOGIQUE ET HYDROGRAPHIQUE ET INFLUENCE DU RELIEF SUR LES VUES

La carte ci-contre illustre la topographie à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Elle conforte les constats faits sur le terrain. Il s'agit d'une plaine peu élevée et particulièrement plane sauf à l'approche des vallées de la Charente et de son affluent le Merdançon. Les altitudes sont un peu plus élevées sur la partie orientale et s'affaissent très légèrement vers l'Ouest. La plaine est animée de douces ondulations.

En dehors de la Charente et du Merdançon, le réseau hydrographique est presque inexistant. On note la présence d'un unique vallon humide au Sud-Est et de quelques points d'eau (mares, bassins d'irrigation artificiels, ...) qui ponctuent le territoire.

Au vu de l'analyse de la seule topographie, les horizons sont potentiellement lointains. Il faut associer l'analyse de l'occupation du sol pour avoir une idée précise des typologies visuelles à l'échelle des aires d'étude.







UNE TOPOGRAPHIE PLANE ET RÉGULIÈRE



82 A l'arrière du panorama, percée visuelle vers le Sud : on sent l'affaissement doux du relief en direction de la vallée de la Charente



56 A l'approche de la vallée et d'un méandre de la Charente, un vallon plus abrupt creuse la plaine



27 Vallée de la Charente étroite, encaissée et boisée



83 Au coeur de la plaine, vallon plus marqué



76

L'observateur se situe dans la zone la moins élevée au Nord et regarde vers le Sud-Ouest en direction du secteur le plus haut. L'élévation du relief est douce puisque la différence d'altimétrie n'est que de 20 m environ



57b

La topographie est régulière et plane à proximité de Rouyère

## A.4.2. ESQUISSE DES FORMES ET MOTIFS PAYSAGERS RENCONTRÉS ET LEUR INFLUENCE SUR LES VUES ET L'IMAGE

### a) Les composantes végétales naturelles et agricoles et leur influence sur la vision

Les composantes végétales sont extrêmement variées. Au sein des surfaces importantes que la nomenclature de Corine Land Cover nomme les terres arables règne une belle diversité. Les parcelles de petites tailles accueillent des cultures différentes et des jachères créant un patchwork intéressant de couleurs et de matières. Dans ce territoire qui se partage entre élevage et cultures, les prairies de fauches et les pâtures viennent compléter les tableaux paysagers. En fond de perspective ou en ponctuation au coeur ou en limite des parcelles, on retrouve des lignes de taillis, des haies, des boisement plus vastes, des arbres isolés (châtaigniers, ...). Les bas côtés sont particulièrement esthétiques et riches mêlant notamment fougères, coquelicots, ...

D'une unité paysagère à l'autre, une certaine continuité s'installe. On note ponctuellement un resserrement des parcelles associé à une densification de la trame boisée qui rappelle la forme du bocage, ou, au contraire, une légère ouverture de l'horizon à l'échelle de clairières plus vastes.

L'impression qui se dégage est rurale et tend ponctuellement au pittoresque avec certaines scènes bocagères notamment.

La densité boisée répartie sur tout le territoire de l'aire d'étude éloignée constitue un écran visuel opaque qui vient cadrer les vues en direction de l'aire d'étude de l'emprise maîtrisée depuis cette plaine pourtant plane et homogène. Les fenêtres visuelles vers la zone de projet ne s'ouvrent que ponctuellement et uniquement à l'échelle des aires d'étude intermédiaire et rapprochée.

